

Janvier 2013 - 1

*Une publication de la DRAAF Bretagne*

## Résultats du Recensement Agricole 2010

# Incertitude sur le devenir des exploitations bretonnes

*En 2010, en Bretagne, un chef d'exploitation sur deux a atteint l'âge de 50 ans .*

*Se pose alors la question du devenir de son exploitation.*

*Dans 58 % des cas, le successeur n'est pas connu et dans 18 % des cas l'exploitation va disparaître.*

*Et par rapport à 2000, la même proportion de chefs (un sur quatre) déclare connaître son successeur, le plus fréquemment un membre de la famille.*

La pérennité des exploitations agricoles est au cœur des débats sur le foncier, l'emploi et les filières agroalimentaires. Pour appréhender l'avenir des structures, une question primordiale est posée lors des enquêtes statistiques et plus particulièrement analysée au moment des recensements agricoles. Elle concerne la succession des chefs d'exploitation. En 2010, date du dernier recensement, un chef d'exploitation sur deux (16 473 sur 34 447 exactement) est né en 1960 ou avant et a ainsi pu répondre aux questions concernant le devenir de son exploitation. En 2000, 40 % des chefs d'exploitation âgés d'au moins 50 ans s'étaient exprimés sur le sujet. La comparaison des deux recensements montre des évolutions significatives.

En 2010, la surface agricole utilisée (SAU) moyenne détenue par les chefs d'exploitation de 50 ans ou plus

demeure toujours inférieure à celle des moins de 50 ans (37 ha contre 57 ha) mais l'écart tend toutefois à se réduire (22 ha contre 41 ha en 2000). Ainsi, la surface moyenne des plus âgés représentait en 2000 la moitié de celle des plus jeunes, contre les deux tiers aujourd'hui. Le même rapport vaut pour la dimension économique mesurée avec la Production Brute Standard (PBS) qui atteint, en 2010, une moyenne de 143 600 € au delà de 50 ans et de 213 200 € en deçà.

### La part prise par les unités professionnelles décroît avec l'âge des chefs

Alors que les deux tiers des unités détenues par les moins de 50 ans appartiennent au champ des grandes exploitations (PBS de 100 000 € ou plus), seules 43 % des exploitations

### En 2010, les chefs d'exploitation de 50 ans et plus détiennent plus du tiers du potentiel de production régionale

Champ : ensemble des exploitations Bretagne	2000			2010		
	Age du chef d'exploitation			Age du chef d'exploitation		
	Moins de 50 ans	50 ans et plus	Ensemble	Moins de 50 ans	50 ans et plus	Ensemble
Nombre d'exploitations	30 905	<b>20 314</b>	51 219	17 974	<b>16 473</b>	34 447
En %	60 %	<b>40 %</b>	100 %	52 %	<b>48 %</b>	100 %
Surface Agricole Utilisée - Sau (%)	74 %	<b>26 %</b>	100 %	62 %	<b>38 %</b>	100 %
Sau moyenne	41 ha	<b>22 ha</b>	33 ha	57 ha	<b>37 ha</b>	48 ha
Production Brute Standard - PBS (%)	77 %	<b>23 %</b>	100 %	62 %	<b>38 %</b>	100 %
PBS moyen (en euro)	163 965	<b>75 480</b>	128 871	213 182	<b>143 558</b>	179 887

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 2000 et 2010

# Agreste Bretagne

conduites par les 50 ans et plus appartiennent à cette même classe. A l'inverse les petites unités (PBS < 25 000 €) représentent chez les 50 ans et plus 36 % des exploitations contre seulement 15 % chez les moins de 50 ans. De manière générale la part prise par les exploitations professionnelles (PBS > 25 000 €) décroît avec l'âge des chefs d'exploitation, avec un seuil marqué à partir de 60 ans. Cette tendance explique notamment la moindre représentation des 50 ans et plus parmi les orientations les plus professionnalisées de la région : Bovins lait, Granivores et Maraîchage. Ainsi au sein de l'orientation Bovins lait, composée à 98 % d'exploitations professionnelles, la part prise par les unités dirigées par des chefs de plus de 50 ans n'est que de 38 %. La quantité de travail présente sur l'exploitation apparaît également plus faible pour les unités dont le chef est âgé de 50 ans ou plus, avec en moyenne 1,5 unité de travail annuel (UTA) contre 1,9 pour les autres exploitations. Le même constat s'applique au travail salarié permanent où ces mêmes unités emploient, en moyenne 0,23 UTA salariale contre 0,32 chez les moins de 50 ans. Enfin, l'indicateur de productivité, mesuré par le rapport entre la PBS et le nombre d'UTA, s'établit à 98 200 € par unité chez les 50 ans et plus contre 112 400 € chez les moins de 50 ans.

## L'incertitude domine

Si près de 40 % de la SAU régionale doit changer de mains dans les années à venir, son devenir demeure le plus souvent indéterminé. **En effet, parmi les 16 473 chefs interrogés, près de 60 % d'entre eux déclarent ne pas savoir qui va leur succéder.** Cette incertitude sur la pérennité des exploitations concerne 9 575 chefs et une surface agricole de 348 000 ha correspondant à 21 % de la SAU régionale. Ces chefs sans successeur connu ont en moyenne 56 ans. Ils ne se distinguent guère des autres (les 40 % restants) quant à l'orientation agricole et la dimension économique de l'exploitation. Ils se retrouvent fréquemment sous un statut d'exploitation individuelle (65 % des cas). Assez naturellement, la proportion de chefs déclarant ignorer s'ils

auront un successeur diminue lorsque l'âge augmente. Ils sont 67 % parmi les 50-55 ans, 54 % parmi les 55-59 ans et moins d'un sur deux à partir de 60 ans.

## Les disparitions programmées

**Un peu moins d'un chef d'exploitation sur dix, soit 3 079 au niveau régional annonce la disparition de son exploitation.** Leur nombre est important puisqu'ils représentent près de 20 % des exploitants âgés d'au moins 50 ans, mais leur poids économique est en revanche faible (4 % de la SAU et 3 % de la PBS régionales). Leur SAU moyenne égale à 21 ha et leur dimension économique de 67 460 € les situent très en deçà des moyennes régionales. De plus, dans près de 6 cas sur dix, ces unités sont des petites exploitations (PBS < 25 000 €). Il est toutefois difficile de distinguer ici l'effet de la cause. En d'autres termes, ces exploitations vont-elles disparaître en raison de leur taille, ou dans la perspective de leur disparition les exploitants concernés ont-ils adapté de manière progressive leur outil de production ?

Avec un âge moyen de 60 ans, cette catégorie apparaît la plus âgée de toutes parmi celles concernées par la succession. Par rapport à leurs homologues dirigées par des chefs de 50 ans et plus, ces

unités apparaissent sous-représentées dans les orientations Bovins lait (- 9 %), Granivores (- 6 %) et sur-représentées dans les orientations Ovins, caprins (+ 4 %), Grandes cultures (+ 4 %) et Bovins viande (+ 3 %).

Dans leur presque totalité (85 %) il s'agit d'exploitations individuelles. Les chefs assurent en moyenne un peu moins de 60 % d'un temps complet et la quantité totale de travail sur l'exploitation n'atteint pas un temps complet (0,85 UTA).

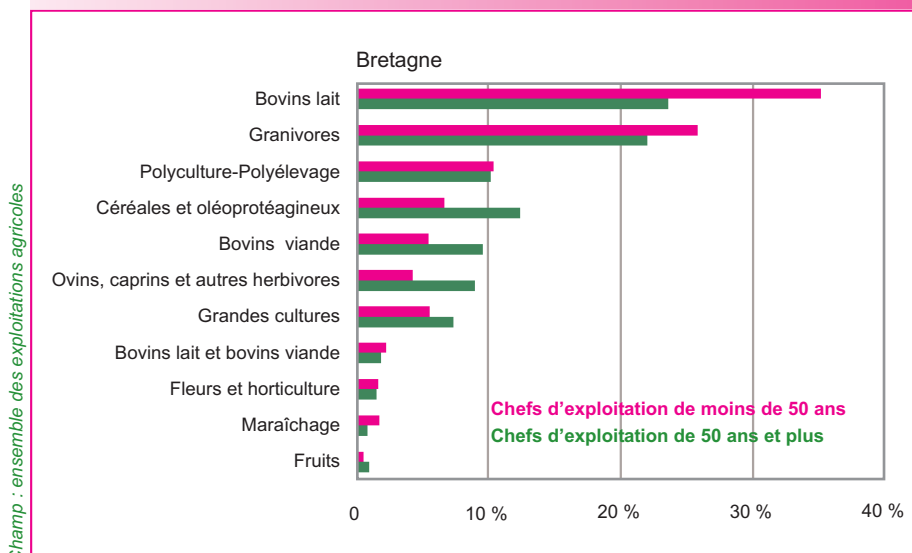
Parmi ces chefs, 58 % déclarent exercer la profession d'exploitant agricole à titre principal contre 74 % parmi l'ensemble des 50 ans et plus. Viennent ensuite les chefs se déclarant sans activité professionnelle à titre principal (30 % des effectifs). En moyenne, parmi les chefs de 50 ans et plus, cette catégorie ne rassemble que 14 % des effectifs. Enfin, si 64 % d'entre eux se déclarent sans activité secondaire, plus d'un sur quatre se déclare exploitant à titre secondaire.

## La succession assurée par un membre de la famille

**Pour 2 555 exploitants, soient 16 % des effectifs concernés, la succession sera assurée par un membre de la famille.**

Globalement ces exploitants détiennent la même proportion (22 %) de SAU et de PBS des unités dont le chef est âgé d'au

## Avec des chefs plus jeunes, les orientations dominantes sont moins concernées par les questions de succession



Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensement agricole 2010

moins 50 ans. Le successeur pressenti, membre de la famille, peut travailler dans une exploitation sans être pour autant coexploitant (43 % des cas) ou être déjà en position de chef d'une autre exploitation (14 % des cas). Il reste 43 % de cas correspondant au successeur familial qui ne travaille pas, en 2010, dans une exploitation agricole.

Le cas du successeur potentiel, membre

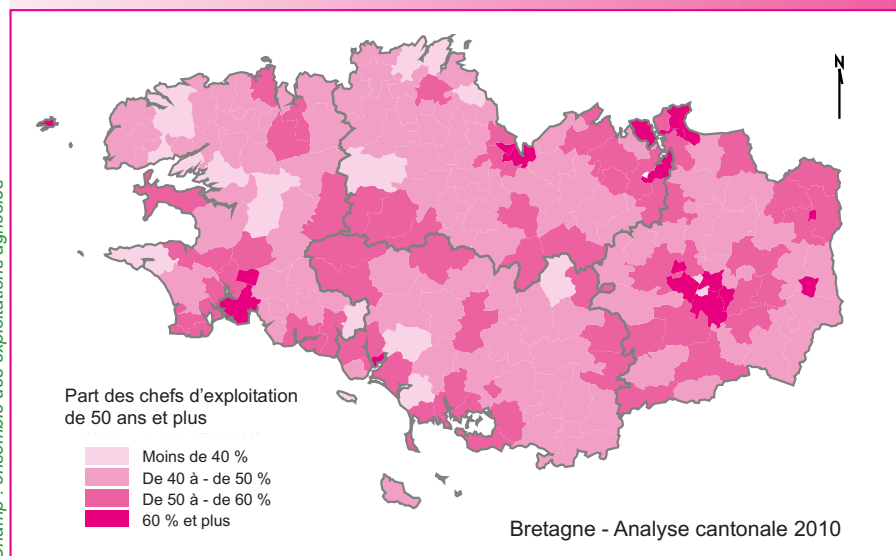
de la famille et travaillant dans une exploitation agricole y compris celle enquêtée, apparaît très spécifique. L'âge moyen y est moins élevé que dans les autres cas de succession, 56 ans en moyenne, et les exploitations sont de grande dimension, 254 872 € en moyenne. Plus de 70 % d'entre elles ont d'ailleurs une dimension économique supérieure à 100 000 € et 12 % une dimension dépassant les

500 000 €. Elles détiennent 11 % de la surface agricole et 12 % du potentiel des exploitations des 50 ans et plus alors qu'elles ne représentent que 7 % des unités correspondantes. Elles apparaissent sur-représentées dans les orientations Bovins lait et Granivores. Enfin, 60 % d'entre elles se trouvent sous forme sociétaire EARL (30 %) et Gaec (22 %).

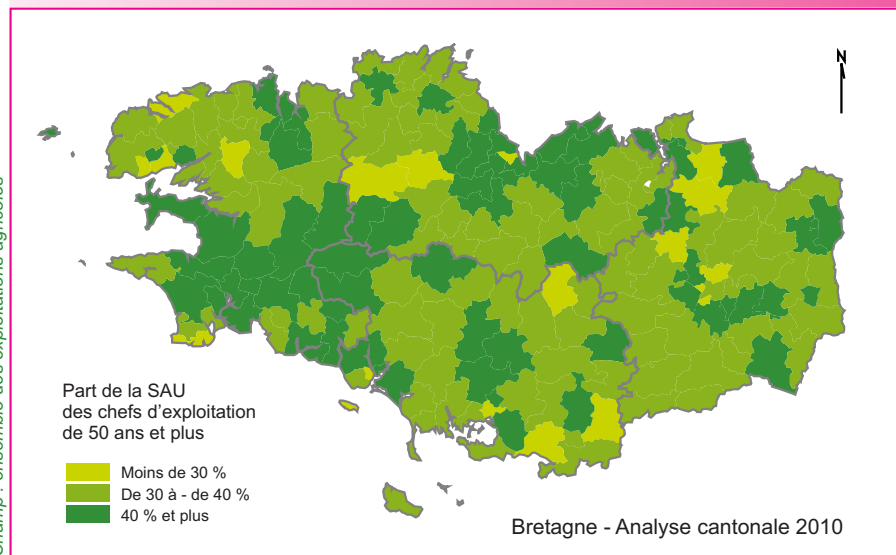
## La reprise par un membre extérieur à la famille

**Un peu plus de 800 exploitants déclarent un successeur hors cadre familial**, qui dans près d'un cas sur deux dirige actuellement une autre exploitation agricole. Viennent ensuite 229 exploitations pour lesquelles le successeur, extérieur à la famille, travaille déjà dans une exploitation y compris celle-ci. Les unités concernées se distinguent des précédentes à la fois par une SAU plus importante, 57 ha contre 35, mais également par une dimension économique plus conséquente, 236 914 € contre 119 442 €. Enfin, 180 unités seront reprises par une personne qui actuellement n'exerce pas dans une exploitation agricole. Dans ce dernier cas, les unités concernées apparaissent de plus petite taille, tant par la surface, 38 ha, que par la dimension, 158 173 €.

### En 2010, les chefs d'exploitation de 50 ans et plus représentent 48 % de l'ensemble des chefs



### En 2010, les chefs d'exploitation de 50 ans et plus détiennent 38 % de la SAU régionale



## Les prévoyants

**Moins de 3 % des exploitations dont le chef a 50 ans ou plus, soit 459 unités, verront l'un des coexploitants succéder au chef actuel.** Ces exploitants sont âgés de 55 ans en moyenne, et près de 90 % d'entre eux ont moins de 60 ans. Leur SAU moyenne, 82 ha, est la plus importante de celles des exploitants concernés, mais également supérieure à celle des moins de 50 ans. Il en va de même pour la dimension économique, 280 899 €, soit 1,6 fois la moyenne régionale. Elles appartiennent pour l'essentiel aux unités de grande dimension. En effet, près de 9 sur 10 se situent au-delà de 100 000 € de PBS, et 12 % au-delà de 500 000 €. Elles se concentrent essentiellement dans l'orientation Bovins lait et sont majoritairement en Gaec.

## Méthodologie

### Champ de l'étude

Au recensement agricole, la question sur la succession est posée, pour chaque exploitation, au chef ou au plus âgé des coexploitants, dès lors que la personne est âgée de 50 ans ou plus.

En 2010, 18 378 chefs ou coexploitants ont répondu à la question.

L'étude ne porte que sur les 16 473 chefs âgés de 50 ans ou plus.

### Les déterminants de l'existence d'un successeur

Le modèle logistique binaire a été utilisé pour examiner et quantifier le rôle de chaque variable dans l'existence éventuelle d'un successeur. Deux cas sont envisagés ci-contre, l'existence d'un successeur connu, quel qu'il soit, et l'absence de successeur, les cas de disparition prévue étant exclus.

## Pour en savoir plus

Retrouvez les publications Agreste Bretagne sur le site de la DRAAF : [www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr)

- ➔ Le développement des très grandes structures
- ➔ Un meilleur statut pour les femmes en agriculture
- ➔ L'agriculture bretonne en attente de main d'oeuvre

## Six chefs sur dix de plus de 50 ans ne savent pas s'ils auront un successeur sur leur exploitation

Champ : Ensemble des exploitations bretonnes - 2010 - Qui va succéder au chef actuel ?	Nombre	% chefs	% SAU
<b>Coexploitant de cette exploitation</b>	459	3	6
<b>Autre successeur membre de la famille du chef</b>			
- dirigeant une autre exploitation	374	2	2
- travaillant dans une exploitation (y compris celle-ci)	1 092	7	11
- ne travaillant pas dans une exploitation	1 089	7	8
<b>Autre successeur non membre de la famille</b>			
- dirigeant une autre exploitation	396	2	2
- travaillant dans une exploitation (y compris celle-ci)	229	1	2
- ne travaillant pas dans une exploitation	180	1	1
<b>Pas de successeur connu, l'exploitation va disparaître</b>	3 079	19	10
<b>Ne sait pas</b>	9 575	58	57
<b>Ensemble des chefs de 50 ans et plus</b>	<b>16 473</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensement agricole 2010

## Variables déterminantes pour la succession : l'âge du chef et la surface

L'augmentation de la SAU favorise la probabilité de reprise de l'exploitation par un successeur. L'effet est maximal pour une surface supérieure à 100 ha qui multiplie par 2,3 la probabilité d'existence d'un successeur connu. Le même constat vaut pour une surface nulle, qui concerne les unités hors-sol pour lesquelles la surface ne constitue pas un indicateur pertinent de l'importance économique. A cet égard, la classe de dimension économique montre bien qu'à partir du seuil de 100 000 €, l'effet est positif. L'augmentation de l'âge du chef accroît la probabilité de reprise, au moins jusqu'à 64 ans. Au-delà l'effet persiste mais se montre moins important qu'entre 60 et 64 ans.

L'importance du temps de travail du chef sur l'exploitation présente une situation paradoxale. Un chef à temps complet exerce un effet restrictif sur la probabilité de reprise.

Seul le statut de Gaec parmi les formes sociétaires semble exercer un effet positif pour la succession.

Seules les orientations Céréales et autres grandes cultures et Fruits et cultures permanentes exercent un effet positif sur la probabilité de reprise par rapport à l'Otet Bovins lait prise ici comme référence.

Par ailleurs, l'exercice de la profession de salarié agricole ou la situation de retraité ayant exercé une profession non agricole présente un effet négatif. A l'inverse, le fait d'être retraité ancien agriculteur exerce un effet positif. La situation de référence étant ici la profession d'exploitant agricole. L'exercice à titre secondaire de la profession d'exploitant agricole non salarié agricole ainsi que celle d'élu favorise la probabilité d'existence d'un successeur par rapport au fait de n'en posséder aucune.

Enfin, le fait que le chef de l'exploitation soit une femme semble également exercer un effet positif pour la reprise de l'exploitation.